

63/

Accuse receipt - le 10 Nov. 1898.

Légation de Suisse  
en  
France

Paris, le 9 Novembre 1898

15<sup>bis</sup>, rue de Marignan



N° 1/98

10 nov 98  
circulation

Prière de rappeler  
le numéro ci-dessus

XXIX 114.

Monsieur le Président.

Le Directeur des affaires politiques au Ministère des  
Affaires Étrangères M. Visard m'a dit hier qu'en ce qui  
concerne la conférence du désarmement, la question  
n'avait, depuis la fameuse circulaire de l'été dernier, pas  
fait un pas malgré la visite du Ministre des Affaires  
Étrangères de Russie à Paris au mois d'octobre et malgré  
les nombreux entretiens, qualifiés de "particulièrement in-  
times" par M. Visard, du Comte Muravioff avec M.  
Delcassé. M. Visard assure qu'aucun programme n'a été  
élaboré, que le lieu et la date de la réunion ne sont pas  
encore arrêtés et qu'en particulier on attribue à quelque  
ambassade suisse, l'intention de remplir son rôle en liant,  
la nouvelle lancée dans la presse de la réunion de la  
conférence à Genève.

Au Département Politique fédéral

à  
Berne



Les difficultés qui s'opposent à ce qu'il sorte quelque chose de  
 pratique de cette conférence paraissent énormes à M. Visard.  
 Il faudrait non seulement des délégués diplomatiques, et  
 même une conférence ou plutôt une entente diplomatique préca-  
 rable pour convenir de tout ce qui sera interdit d'aborder au sein  
 de la conférence proprement dite; il faudrait en suite des délégués  
 militaires pour savoir si telle ou telle transformation du  
 matériel d'artillerie ou d'infanterie peut ou non être mise  
 en discussion; il faudrait en suite des délégués navals; il  
 faudrait aussi des délégués financiers pour pouvoir apprécier les  
 répercussions sur les budgets des divers États des propositions  
 faites par les militaires ou les marins; si la conférence devrait  
 aborder les questions d'arbitrage, ou toucherait à l'indépendance  
 des États, à la majorisation possible dans une sorte d'aristocratie  
 enveloppée des gros par les petits, des républiques par les monar-  
 chies; déjà en 1874 une initiative partie du même pays avait  
 abouti à Bruxelles à la signature d'un simple protocole qui  
 n'a jamais reçu de sanction diplomatique; et il s'agissait d'un  
 terrain beaucoup plus circonscrit, la codification des lois de la guerre;  
 comment trouver des sanctions si par hasard on se mettait d'accord

sur certaines solutions? M. Visard a rappelé que comme  
 jeune homme, lorsqu'il travaillait à la Direction du  
 Contentieux, il avait fait de sa propre initiative un  
 travail sur la garantie des Neutralités et avait proposé  
 qu'en cas de violation de la neutralité de la Suisse ou  
 de la Belgique par une puissance, toutes les autres fussent  
 tenues de déclarer la guerre au perturbateur; le vieux  
 Directeur Vellefort lui rendit quelques jours après son  
 travail avec cette note marginale "Très bien écrit, mais  
 tout cela n'est de la théorie; bouillie pour les chats." —  
 M. Visard n'a pas dit que la proposition russe du désarme-  
 ment fût de la bouillie pour les chats, mais il est évident  
 que c'est bien là le fond de sa pensée, et qu'à Paris, après  
 ce qu'il vient de se passer entre la France et l'Angleterre  
 à propos de la mission Marchand, et après l'absence du concours  
 du Cabinet de St. Pétersbourg, on ne puisse pas à la rone.

---

Mon collègue de Suède et Norvège prétend savoir que  
 le programme de la conférence comprendrait les points suivants:

pas d'augmentation de l'artillerie de campagne, pas de nouvelles transformations des armes portatives, pas d'augmentation du budget militaire et naval. Des différents États, et enfin vœu de l'appel à l'arbitrage en cas de conflits et tentative d'organisation de tribunaux arbitraux permanents; ce programme aurait été communiqué à la Suède par laquelle on avait sondé le terrain à l'occasion d'une demande de la Norvège tendant à obtenir, à l'occasion de la conférence, la neutralisation des 3 royaumes scandinaves sous la garantie de l'Europe. M. Visard m'a assuré que la France n'aurait pas la moindre connaissance d'un programme de ce genre.

Il me paraît en tout cas résulter de ma conversation avec M. Visard que la conférence du désarmement n'est pas encore prête à se réunir.

Agreez, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Ministre de Suisse.

Levy